

**Mémoire déposé dans le cadre des  
consultations prébudgétaires du Québec  
2024-2025**

Présenté à monsieur Éric Girard, ministre des Finances

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE  
DES DIFFUSEURS DE SPECTACLES



# RIDEAU

Fondée en 1978, RIDEAU regroupe aujourd'hui plus de **170** membres, gestionnaires de plus de **350** salles de spectacle sur tout le territoire du Québec.

## Portrait des diffuseurs pluridisciplinaires

**70 %** des membres RIDEAU sont basés à l'extérieur du Grand Montréal. Ils offrent en majorité une programmation annuelle pluridisciplinaire.

**74 %** des membres sont constitués en OBNL, **24 %** relèvent directement de la municipalité et **2 %** sont des organisations privées.



Chiffre d'affaires en 22-23

**351,5 M\$**  
annuellement

En moyenne, près de

**70 %**

du chiffre d'affaires des OBNL  
sont des revenus autonomes

**70 %**

des revenus sont reversés en cachets  
et redevances aux artistes  
et aux compagnies productrices

Une contribution  
annuelle au PIB de

**164 M\$**

**2072**

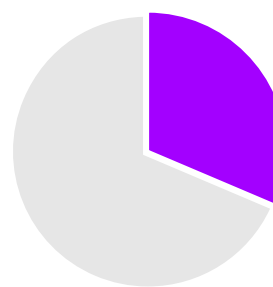
emplois directs générés

**59,53 \$**

investis par spectateur dans  
l'économie locale lors d'une soirée



Diffusent à  
**95,7%**  
du contenu artistique  
québécois.



**31,4 %**  
d'artistes en  
développement  
ou de la relève

## Soutien public

La diffusion pluridisciplinaire : un secteur historiquement sous-financé.

Le rapport entre l'aide publique du Québec et les revenus de diffusion est près de 5 points de % plus élevé pour l'ensemble des diffuseurs.



Source : ISQ - Statistiques principales des organismes de production en théâtre et arts du cirque ; des organismes de production en musique ; des organismes de production en danse ; des diffuseurs spécialisés en arts de la scène et en arts multidisciplinaires ; et des diffuseurs pluridisciplinaires, tous soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

## Pour un secteur dynamique en soutien aux régions et au développement du Québec

### RIDEAU recommande

- 1 Augmenter les crédits de programme Accueil et programmation du Conseil des arts et des lettres de **25 % (2,7 M\$)**.
- 2 Procéder à un rattrape du sous-financement historique du secteur pluridisciplinaire (**5 % de moins que la moyenne nationale en diffusion**), en augmentant le soutien financier offert à ce secteur de **4 M\$**.
- 3 Bonifier les crédits du programme du Conseil des arts et des lettres consacré à la programmation spécifique de **20 % (1 M\$)**



**Total des demandes : 7,7 M\$**

### Ces sommes permettront

- 1 Assurer la rétention de la main d'œuvre qualifiée.
- 2 Vitaliser la chaîne culturelle du Québec, en permettant le ruissèlement de l'argent vers les compagnies et les artistes.
- 3 Soutenir l'activité économique des régions.



**1 \$ investi par le diffuseur**

**1,22 \$ réinvesti dans les commerces locaux par les clients**



- 4 Nourrir le sentiment d'appartenance et l'identité collective grâce à un accès facilité à la culture québécoise, en français.

## Table des matières

L'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles	3
Portrait des membres	3
État de la situation	4
Le modèle d'affaires induit un risque financier important	4
La main-d'œuvre	5
<b>Tableau 1. Ratio aide publique/revenus totaux des arts de la scène au Québec</b>	6
Le cahier de charges des diffuseurs	6
L'augmentation des coûts consacrés à l'achat de spectacles	6
Le pouvoir d'achat du public et la mission d'accessibilité	7
État de la situation critique	7
<b>Figure 1. Produit intérieur brut (« PIB ») réel aux prix de base par industries, Québec, mensuel, données désaisonnalisées, janvier 2015 = 100</b>	8
<b>Figure 2. Emploi par industrie, Québec, mensuel, évolution comparée à celle de l'ensemble des industries depuis janvier 2015 (janvier 2015 = 100)</b>	8
Recommandations de RIDEAU	9
Retombées économiques et contribution au PIB	11
<b>Tableau 2. Retombées économiques et fiscales des diffuseurs RIDEAU pour l'économie du Québec, M\$, 2022</b>	11
Conclusion	13

# L'Association professionnelle des diffuseurs de spectacles

RIDEAU est une organisation culturelle qui favorise le développement des diffuseurs de spectacles et la promotion des droits de ses membres. Cette mission se matérialise par des initiatives de professionnalisation, une offre complète de ressources allant du partage d'information à la mutualisation de services en passant par l'événement de découvertes artistiques RIDEAU.

Comptant près de 170 membres partout au Québec et dans la francophonie canadienne, RIDEAU réunit 350 salles de spectacle et festivals, ainsi que des réseaux régionaux qui œuvrent à la diffusion des arts de la scène. Ses membres rendent possible le rayonnement de la création québécoise pluridisciplinaire avec près de 3,5 millions de spectateurs et spectatrices qui assistent à plus de 14 000 levers de rideau par année.

En permettant aux artistes d'aller à la rencontre du public, les membres RIDEAU contribuent aussi au développement économique de toutes les régions du Québec. Le tout favorise l'instauration d'un équilibre social et culturel entre les régions.

## Portrait des membres

En plus de représenter 12 réseaux de diffusion répartis au travers du Québec, et 10 festivals ou événements reconnus mondialement, comme le Festival international de Jazz de Montréal et le Festival international de la Chanson de Granby, RIDEAU compte parmi ses membres plus d'une centaine de lieux de diffusion pluridisciplinaires, dont la majorité est située à l'extérieur de Montréal. Bien qu'une concentration des membres soit observée dans la couronne montréalaise, ses membres sont présents dans chacune des 17 régions administratives du Québec.

Les membres de RIDEAU en statistiques:

- Plus de 95 % des membres sont des diffuseurs pluridisciplinaires ;
- Les deux tiers (2/3) des membres sont des OBNL ;
- 70 % comptent neuf (9) employés ou moins à temps complet ;
- Les diffuseurs membres, dont 72 % sont actifs toute l'année, gèrent en moyenne deux salles chacun, pour une capacité totale d'environ 1000 places, et présentent en moyenne une centaine de spectacles par an.

Leurs sources de financement sont multiples, mais la part de subvention la plus importante provient des municipalités, suivie du Conseil des arts et des lettres du Québec puis de Patrimoine canadien.

## État de la situation

*Les données présentées ci-dessous découlent d'une enquête approfondie de la firme AppEco auprès des diffuseurs pluridisciplinaires membres de RIDEAU. L'enquête détaillée de janvier 2023 a été conduite auprès des 157 membres de RIDEAU. 64 diffuseurs ont répondu.*

*Une mise à jour a été réalisée entre le 6 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Elle visait les 64 membres ayant répondu en 2022. Parmi ces derniers, 41 ont fourni des réponses, pour un taux de réponse de 64 %.*

### Le modèle d'affaires induit un risque financier important

Le modèle d'affaires des diffuseurs (toutes disciplines confondues) repose très largement sur la vente de billets, car le soutien des gouvernements (fédéral, provincial et municipal) représentait en moyenne moins du quart (19,9 %) de leurs revenus avant la pandémie (2019-2020).

Les deux modes de rémunération des artistes et des compagnies présentés dans leurs salles se déclinent ainsi :

- 1) Les diffuseurs payent un cachet fixe à la compagnie ou au producteur (ce modèle prévaut surtout pour la danse, le théâtre de création, la musique de concert, et la relève musicale). Il n'est pas rare que le cachet payé soit plus élevé que les revenus de billetterie.
- 2) Ils s'engagent auprès du producteur à verser un cachet minimum garanti, et procèdent ensuite à un partage des revenus de billetterie (30 % vont au diffuseur et 70 % vont au producteur).

Ces deux façons de faire exposent les diffuseurs à un risque financier considérable accentué par la pression croissante sur la vente de billets. Les diffuseurs pluridisciplinaires disposent d'une marge d'environ 30 % des revenus des spectacles pour couvrir les coûts de fonctionnement et réaliser des profits (Étude AppEco, Janv. 2023)<sup>1</sup>. Dans le contexte où les diffuseurs vivent une pression financière importante, cela décourage l'audace et la prise de risques artistiques. Les diffuseurs sont moins portés à donner une chance aux spectacles nichés et aux artistes émergents par peur de perdre des revenus de billetterie. Pour équilibrer leur budget, ils se tournent vers des spectacles refuges, notamment l'humour, ayant pour effet de nuire à la diversité de l'offre culturelle présentée au public. Cette situation engendre une **dévitualisation de la chaîne culturelle dans son ensemble**.

---

<sup>1</sup> Avec les cachets garantis, les redevances et les droits de diffusion à verser, c'est près de 70 % des revenus moyens des spectacles, et 81 % des ventes de billets, qui s'envolent. Il reste alors au diffuseur à peine plus de 30 % de revenus (20 % du produit de la vente des billets) pour boucler ses coûts d'exploitation et de main-d'œuvre et dégager de minces profits.

## La main-d'œuvre

Le contexte de rareté de main-d'œuvre qui prévaut en culture ainsi que la poussée inflationniste des dernières années ont provoqué **une hausse importante de 32,5 % de la masse salariale des diffuseurs, entre 2019-2020 et 2022-2023. Elle est estimée à 46,6 % pour 2023-2024**<sup>2</sup>. Additionnée à la création de nouveaux postes liée à la croissance de leurs activités, leur incapacité à soutenir des conditions d'emploi concurrentielles fragilise énormément le milieu de la diffusion.

Cette réalité est particulièrement vraie dans les régions situées à l'extérieur de l'île de Montréal qui avaient déjà, avant la pandémie, un plus grand nombre de postes à combler. Compétence Culture présentait, dans un [rapport publié en 2021](#), les difficultés des organisations culturelles à pourvoir les postes vacants. On pouvait y lire que le ratio des postes à combler dans les deux prochaines années (22-23) par rapport aux postes actuellement comblés était sensiblement plus élevé dans les régions de Capitale-Nationale (93 %) et celles du Bas-Saint-Laurent / Saguenay–Lac-Saint-Jean / Abitibi-Témiscamingue / Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (88 %), qu'à Montréal (77 %)<sup>3</sup>.

Ces organisations sont en perpétuel recrutement avec des conditions non compétitives à offrir. Les organisations culturelles doivent naviguer avec un maigre budget pour l'étendue de leurs activités ce qui a un impact significatif sur le recrutement et la rétention d'employés.

La disponibilité de la main-d'œuvre technique qualifiée est aussi particulièrement inquiétante en arts de la scène depuis la pandémie. Elle représente d'ailleurs la principale préoccupation opérationnelle de nos membres.

## Le manque à gagner des pluridisciplinaires par rapport à l'ensemble de la diffusion

**La diffusion pluridisciplinaire des arts de la scène est moins soutenue par le gouvernement du Québec.** En effet, le soutien public moyen de 2016 à 2022 provenant de Québec accordé aux diffuseurs pluridisciplinaires représente 11,6 % de leurs revenus alors qu'il est de 16,7 % pour l'ensemble du milieu de la diffusion (*voir Tableau 1*).

Or, en considérant l'évolution du contexte de pratique de ses membres, RIDEAU souhaite une mise à niveau du soutien public pour les pluridisciplinaires par rapport au reste du milieu de la diffusion.

---

<sup>2</sup> La masse salariale totale des membres RIDEAU en 2019-2020 était des 86,2 M\$, alors qu'elle a été de 114,3 M\$ pour 2022-2023, et est estimée à 126,4 M\$ pour 2023-2024. [Étude AppÉco. Mise à jour. Janv.2024]

<sup>3</sup> Analyse des enjeux de la main-d'œuvre au sein des organisations artistiques et culturelles au Québec, Étude pré-pandémie. Mars 2021. [en ligne] [https://competenceculture.ca/wp-content/uploads/sites/2/2021/04/analyse\\_enjeux\\_maindoeuvre\\_organisations\\_artistiques\\_culturelles\\_quebec-competence-culture.pdf](https://competenceculture.ca/wp-content/uploads/sites/2/2021/04/analyse_enjeux_maindoeuvre_organisations_artistiques_culturelles_quebec-competence-culture.pdf) ; (consulté le 12 septembre 2023).

**Tableau 1. Ratio aide publique/revenus totaux des arts de la scène au Québec**

	Moyenne (2016-2020)	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
<b>Aide publique totale, %</b>					
Arts de la scène excluant diffusion	43,0%	39,9%	40,3%	40,7%	51,0%
Ensemble des diffuseurs	34,6%	34,0%	34,1%	32,1%	38,1%
Diffuseurs pluridisciplinaires uniquement	29,9%	30,2%	30,2%	27,4%	31,6%
<b>Gouvernement du Québec, %</b>					
Arts de la scène excluant diffusion	26,0%	25,7%	24,9%	24,7%	28,7%
Ensemble des diffuseurs	16,7%	15,4%	16,9%	16,1%	18,2%
Diffuseurs pluridisciplinaires uniquement	11,6%	10,2%	12,2%	11,1%	12,8%
<b>Gouvernement du Canada, %</b>					
Arts de la scène excluant diffusion	12,3%	9,0%	11,1%	11,7%	17,3%
Ensemble des diffuseurs	4,2%	3,3%	3,6%	3,4%	6,5%
Diffuseurs pluridisciplinaires uniquement	2,7%	2,1%	2,6%	2,1%	4,0%
<b>Administrations municipales, %</b>					
Arts de la scène excluant diffusion	4,7%	5,2%	4,3%	4,4%	5,0%
Ensemble des diffuseurs	13,6%	15,2%	13,5%	12,5%	13,4%
Diffuseurs pluridisciplinaires uniquement	15,5%	17,8%	15,4%	14,1%	14,8%

Source : ISQ – Statistiques principales des organismes de production en théâtre et arts du cirque ; des organismes de production en musique ; des organismes de production en danse ; des diffuseurs spécialisés en arts de la scène et en arts multidisciplinaires ; et des diffuseurs pluridisciplinaires, tous soutenus par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).

### Le cahier de charges des diffuseurs

Depuis les dix dernières années, **le cahier de charges des diffuseurs en échange de subventions publiques a considérablement augmenté**. On leur demande de prendre davantage de risques artistiques, de développer les publics pour des disciplines de niches, de faire de la médiation culturelle, de soutenir le jeune public, de participer à la diffusion de l'art autochtone et d'offrir une voix à la diversité culturelle sur leurs scènes. Les diffuseurs doivent également s'adapter à la transformation numérique du secteur, à l'augmentation de la complexité de leur environnement légal (Loi 25), ils doivent tendre vers des lieux plus écoresponsables et assumer tous les coûts qui y sont associés (coût de transition, embauche d'experts, formation, de licences et logiciels, etc.). Or, ces missions sont nobles et nécessaires, mais ces nouvelles initiatives mettent à risque le modèle financier des diffuseurs pluridisciplinaires qui repose trop fortement sur des billetteries performantes. Sans un soutien financier conséquent au risque qui est pris par le diffuseur, ce parti pris pour une programmation riche et diversifiée, et un cadre écoresponsable et novateur sur le plan technologique sont insoutenables.

### L'augmentation des coûts consacrés à l'achat de spectacles

Bien qu'on observe une quantité non négligeable de diffuseurs pluridisciplinaires dans les régions proches des grands centres, notamment Montréal et Québec, les régions éloignées ne sont pas en reste. RIDEAU rappelle l'importance d'assurer un accès à la culture sur tout le territoire québécois et de poursuivre les efforts pour développer les habitudes de consommation culturelle pour toute la population.



Malheureusement, **une augmentation importante des coûts liés aux achats des spectacles tend à compromettre de plus en plus leur diffusion en région.** Les données recueillies auprès des membres font état d'une augmentation spectaculaire des dépenses d'achat de spectacles, entre 2019 et 2023 (+53,4 %)⁴. Ils anticipent une hausse supplémentaire de 3,26 % entre 2023 et 2024. C'est une donnée inquiétante alors que le modèle d'affaires sur lequel la diffusion pluridisciplinaire repose (vente de billets) rencontre les limites de la capacité de payer du spectateur. Le diffuseur n'a pas la possibilité de pallier cette augmentation des coûts par une augmentation équivalente du coût des billets sans compromettre l'accessibilité du public à l'offre. Ainsi, avec les cachets garantis, les redevances et les droits de diffusion à verser, les diffuseurs voient leur risque financier augmenter considérablement, une mauvaise nouvelle pour la relève et les disciplines de niche.

### Le pouvoir d'achat du public et la mission d'accessibilité

Les quatre années prochaines seront fondamentales. La conjoncture économique, où **le pouvoir d'achat du public est amoindri, bloque leur capacité d'augmenter significativement leurs revenus à la source, soit le prix du billet.** De surcroît, cela irait à l'encontre de leur mandat de rendre les arts de la scène accessibles au plus large public. Un rattrapage du financement de cette clientèle du CALQ est donc essentiel pour maintenir une saine écologie de secteur, une diversité de propositions et une meilleure circulation des œuvres.

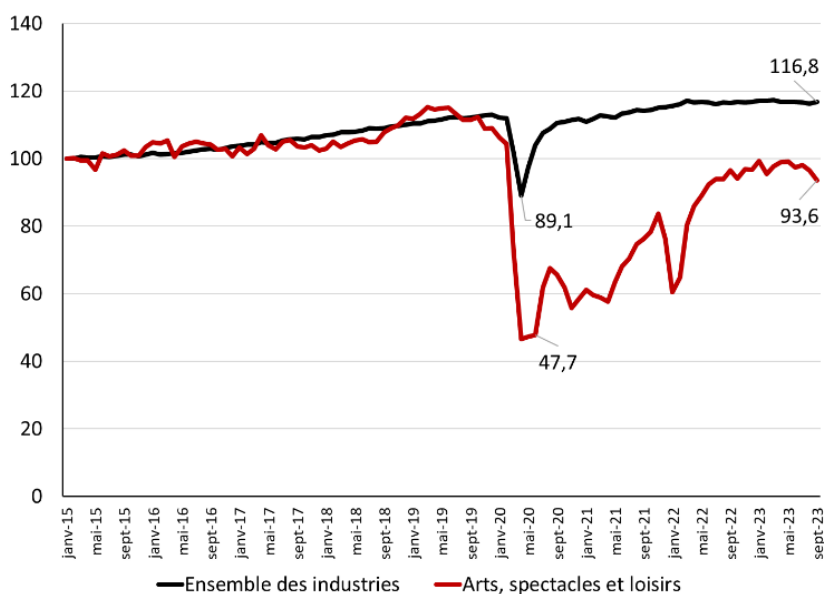
## État de la situation critique

Les lieux de diffusions pluridisciplinaires sont sous forte pression. Une situation qui se reflète aussi sur le plan macroéconomique. La stagnation du PIB à un niveau moindre que celui de janvier 2015 (*voir Figure 1*) contraste avec l'emploi, qui est aujourd'hui 37 % plus élevé qu'à cette même date (*voir Figure 2*). Certes, les spectacles ont repris et généré des revenus conséquents. Toutefois, le modèle d'affaires des diffuseurs (coûts importants, dernier maillon de la chaîne de valeur) et leur sous-financement chronique les empêchent d'atteindre une stabilité financière durable.

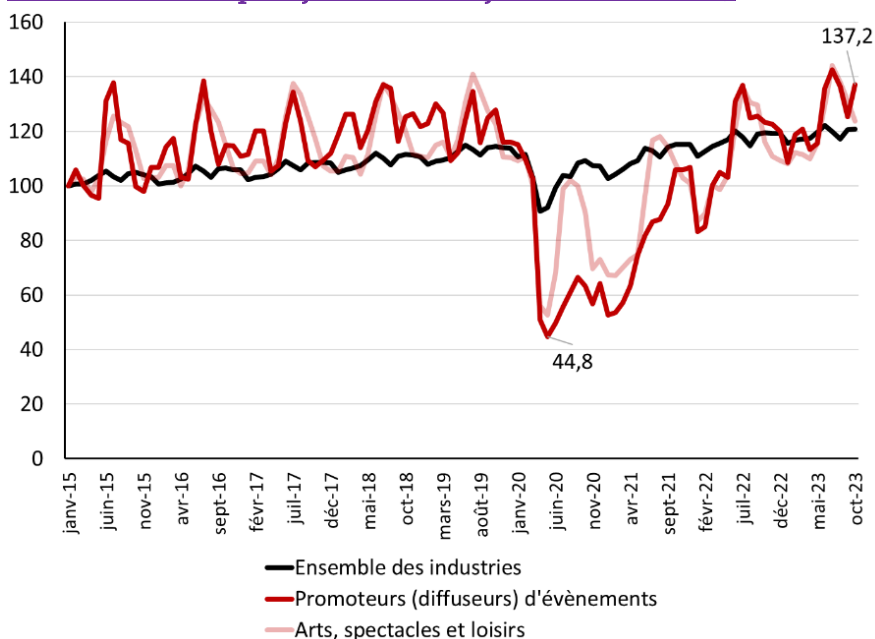
---

<sup>4</sup> Le coût total d'achat de spectacles des membres RIDEAU en 2019-2020 était des 65,9 M\$, alors qu'il a été de 101,1 M\$ (+53,4 %), en 2022-2023 et est estimé à 104,4 M\$ (+58,4 %) pour 2023-2024. [AppÉco. Mise à jour. Janv. 2024]

**Figure 1. Produit intérieur brut (« PIB ») réel aux prix de base par industries, Québec, mensuel, données désaisonnalisées, janvier 2015 = 100**



**Figure 2. Emploi par industrie, Québec, mensuel, évolution comparée à celle de l'ensemble des industries depuis janvier 2015 (janvier 2015 = 100)**



La circulation des spectacles sur tout le territoire, le développement et le rayonnement des jeunes talents reposent presque exclusivement sur leurs épaules. D'ailleurs, les mesures de soutien à la diffusion des différents plans de relance pandémique ont démontré toute l'importance économique de ces joueurs dans la vitalisation des acteurs de la chaîne, pourtant affaiblis sur plusieurs fronts.

Pour mitiger les risques évoqués plus haut et éviter une spirale déficitaire structurelle, **deux diffuseurs sur trois sont d'avis qu'un soutien gouvernemental accru est la mesure la plus appropriée.**

RIDEAU recommande ainsi de les soutenir à la hauteur de leur importance stratégique et économique sans quoi, c'est tout un écosystème qui se verra affaibli.

## Recommandations de RIDEAU

Pour remédier à la situation, RIDEAU recommande :

### 1- D'augmenter les crédits du programme *Accueil et programmation* du CALQ de 25 %, soit de 2,7 M\$/an, sur 4 ans ;

Les montants disponibles dans ce programme (11,1 M\$ ; 2023) servent à soutenir les missions et le fonctionnement des organismes. Le montant de subvention qui leur est accordé est demeuré le même depuis 2017. En 2024, commence un prochain cycle de soutien pour les quatre prochaines années. C'est une fenêtre d'une grande importance pour le secteur d'autant plus que l'exercice n'a pas été fait depuis 2017, il avait pris du retard en raison de la pandémie.

Rapport annuel de gestion CALQ	Subventions totales <i>Accueil et programmation</i>
2022 – 2023	11 140 783 \$
2021 – 2022*	6 746 069 \$
2020 – 2021	11 020 783 \$
2019 – 2020	11 020 783 \$

\*Année spéciale COVID-19

L'augmentation de 25 % se base sur l'ajustement des crédits disponibles au coût de la vie<sup>5</sup> et prévoit une légère augmentation pour protéger le pouvoir d'achat sur quatre ans. Selon la [feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada](#), 100 \$ en 2017 valent 121,24 \$ en 2023, ce qui correspond à une augmentation de 21,24 % en six ans. De plus, nous recommandons une bonification de 1 % par année, soit 4 % à terme pour une bonification totale de 25 % par rapport aux crédits disponibles en 2017.

Une augmentation dans ce programme offrira, en partie, aux diffuseurs, plus de marge de manœuvre pour pallier l'augmentation fulgurante des coûts de main-d'œuvre.

<sup>5</sup> Selon la [feuille de calcul de l'inflation de la Banque du Canada](#), 100 \$ en 2017 valent 121,24 \$ en 2023, ce qui correspond à une augmentation de 21,24% en 6 ans.

## 2- De bonifier le niveau de soutien au secteur pluridisciplinaire de 4 M\$/an, sur quatre ans, en adéquation avec ses nouvelles missions.

Comme expliqué plus haut, le pourcentage moyen des revenus provenant de soutien public du gouvernement du Québec offert aux diffuseurs pluridisciplinaires est cinq points de pourcentage plus bas en comparaison à l'ensemble de la *Diffusion*. Un secteur qui est déjà, lui-même, le moins supporté de toute la chaîne.

Un meilleur soutien permettra aux diffuseurs pluridisciplinaires de jouer pleinement leur rôle économique dans le rayonnement des créations québécoises pour qu'elles rejoignent les publics auxquels elles sont destinées. Cette ambition est d'ailleurs clairement formulée dans les orientations 3 et 4 du plus récent [Plan d'action sur la diffusion des arts de la scène du CALQ](#).

Le soutien actuel du CALQ aux missions des diffuseurs pluridisciplinaires s'élevait, pour 2022-2023, à 6,5 M\$<sup>6</sup>, pour une subvention moyenne par diffuseur de 98 300 \$ (médiane = 90 600 \$). À titre de comparaison, la subvention moyenne offerte aux diffuseurs spécialisés dans le même programme était de 168 000 \$, soit 71 % plus élevée que celle d'un diffuseur spécialisé.

Un ajout de quatre millions par année en soutien aux diffuseurs pluridisciplinaires pour le prochain cycle de financement, en plus de soutenir les importantes augmentations des dépenses qu'ils subissent, aura pour effet de donner la marge de manœuvre nécessaire au CALQ pour bonifier de manière significative <sup>7</sup> le soutien qui leur est offert pour la réalisation pleine et entière de leur mission :

Ces augmentations se traduiraient par un meilleur soutien : 1- à l'accueil (meilleurs cachets, efforts de promotion bonifiés, soutien technique); 2- à la circulation des spectacles augmentant la rentabilité des créations, maximisant le dollar investi en subventions ; 3- à la relève artistique; et 4- au développement des publics.

Actuellement, les revenus totaux des diffuseurs membres RIDEAU sont estimés, pour 2023-2024, à 366,5 M\$<sup>8</sup>. L'aide financière au fonctionnement qui est destinée aux pluridisciplinaires en provenance exclusivement du CALQ est de 6,5 M\$. C'est 1,77 % du chiffre d'affaires de ces joueurs. L'effort supplémentaire demandé, soit +4 M\$, porterait ce ratio, pour le même niveau de revenus, à 2,8 %. Un effort minime pour assurer une meilleure diffusion de nos créations québécoises et soutenir la vitalité économique et l'impact de cet important maillon culturel.

---

<sup>6</sup> Données compilées à partir des Appendices au Rapport annuel 2022-2023 du Conseil des arts et des lettres du Québec. [\[En ligne\]](#) (Consulté le 11 novembre 2023).

<sup>7</sup> En regard du prochain cycle de financement quadriennal du CALQ, les membres RIDEAU indiquent avoir besoin d'un soutien financier bonifié d'en moyenne 60 % pour accomplir l'ensemble de leurs activités de diffusion, sans tenir compte de l'inflation.

<sup>8</sup> Étude AppÉco. Mise en jour. Janv 2024.

### 3- De bonifier les crédits du programme *Programmation spécifique* du CALQ de 25 %, soit 1M / an, sur quatre ans, (par rapport à son niveau de 2017).

De nombreuses structures de diffusion pluridisciplinaires sont aussi soutenues par ce programme. RIDEAU suggère d’y appliquer la même augmentation que celle pour le programme *Accueil et programmation*, soit 25 % en se basant sur l’ajustement des crédits disponibles au coût de la vie et en prévoyant une légère augmentation pour protéger le pouvoir d’achat sur quatre ans. L’augmentation équivaut alors à une somme de 1 M\$.

**Le total de ces mesures représente un investissement de 7,7 M\$/ an, sur quatre ans.**

## Retombées économiques et contribution au PIB

Lorsque le gouvernement investit en culture, c’est tout le Québec qui en bénéficie. Le diffuseur agit comme une courroie de transmission de l’œuvre vers le public, il incarne alors l’aboutissement de la démarche artistique. Les activités qu’il contribue à mettre en place permettent aussi de générer d’importantes retombées économiques. La contribution nette des diffuseurs RIDEAU au PIB de l’économie québécoise s’élève à 164 M\$ (*voir Tableau 2*). De plus, leurs activités génèrent plus de 3 000 emplois, dont 2 071 emplois directs. Enfin, il est important de noter que 70 % des revenus des diffuseurs pluridisciplinaires retournent en amont de la chaîne, ce qui a pour effet de vitaliser les autres maillons. Ainsi, l’argent investi en culture génère des retombées importantes au sein de l’économie québécoise tout en nourrissant directement l’ensemble des joueurs du secteur culturel.

**Tableau 2. Retombées économiques et fiscales des diffuseurs RIDEAU pour l’économie du Québec, M\$, 2022**

	Effets directs (=Diffuseurs seulement)	Effets indirects (= fournisseurs)	Effets induits (=venant des dépenses des travailleurs)	Effets totaux	Total / direct (=multiplicateur des Diffuseurs)
	[1]	[2]	[3]	[4]=[1]+[2]+[3]	[5]=[4]/[1]
Valeur de la production	174,1	85,1	41,3	<b>300,5</b>	1,7
PIB aux prix du marché	88,8	45,8	29,4	<b>164,0</b>	1,8
Emplois	2 071,6	688,2	259,9	<b>3 019,7</b>	1,5
Revenus du travail	64,9	28,6	11,7	<b>105,2</b>	1,6
Excédent brut d'exploitation	25,8	15,3	10,4	<b>51,5</b>	2,0
Imposition brute	14,5	7,5	9,4	<b>31,3</b>	2,2
Moins subventions	-5,6	-1,4	-0,7	<b>-7,7</b>	1,4
Imposition nette	8,9	6,1	8,7	<b>23,7</b>	3,5

Source : Statistique Canada. Tableau 36-10-0595-01. Les multiplicateurs détaillés utilisés pour le calcul sont disponibles dans l’étude complète. [Étude AppÉco, 2022]

Enfin, lors de l’étude de 2022, l’effet d’entraînement économique des arts et spectacles avait été quantifié ainsi : **chaque dollar de production des diffuseurs est lié à 0,70 \$**

**de production additionnelle dans les autres secteurs** – p. ex., restauration, hôtellerie, commerce de détail, etc. ; chaque emploi en crée ou maintient 0,5 additionnel ; et, surtout, chaque dollar payé en taxes et impôts nets est associé à 2,50 \$ de plus en revenus fiscaux générés ailleurs dans l'économie pour les gouvernements (Étude AppÉco, janv. 2023).

## Conclusion

Les défis restent entiers pour les diffuseurs. Dans un contexte de stabilité des activités, l'emploi devrait croître à peine, voire pas du tout, et la rentabilité demeurera difficile à atteindre (-4 % prévu). Cela étant, il importe que les pouvoirs publics continuent à supporter activement les arts de la scène en général et les diffuseurs en particulier.

Les diffuseurs affiliés à RIDEAU sont répartis dans toutes les régions du Québec, et contribuent significativement à l'économie du Québec. Avec plus du deux tiers des salles situées hors de la région montréalaise, ils permettent un accès facilité à la culture pour tous les Québécois et les Québécoises, dans une optique de développement économique régional.

Les recommandations de ce mémoire visent à garantir la santé économique de ce secteur, soulignant son rôle en tant que créateur d'emplois et moteur financier pour les compagnies et les artistes. Les diffuseurs revitalisent la chaîne culturelle, dynamisent les municipalités, et favorisent l'accès à la culture à travers la province.

Pour soutenir cette croissance, une augmentation de l'aide publique aux diffuseurs pluridisciplinaires est nécessaire compte tenu des conséquences encore tangibles de la pandémie, de la pénurie de main-d'œuvre persistante et du contexte inflationniste qui touche tout particulièrement le milieu de la diffusion.

**Dans ce contexte, les membres RIDEAU ont besoin d'un minimum de 7,7 M\$ pour regagner une capacité financière ainsi qu'une prévisibilité sur quatre ans.**

Donner les moyens aux diffuseurs pluridisciplinaires de jouer leur rôle à part entière dans la chaîne culturelle a pour effet direct de bonifier les conditions de pratique des artistes et d'assurer une vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire québécois.

Enfin, et bien évidemment, la culture est le reflet de notre identité collective et les avantages de son soutien pour notre société et nos communautés dépassent bien largement les seuls résultats monétaires et fiscaux qui en découlent.